



**REDEVANCES DOMANIALES (HORS T.V.A.)  
PRESTATION DE SERVICES  
QUIBERON - PORT MARIA - PERIMETRE NON CONCEDE**

Indice mensuel des Prix à la Consommation - Ensemble des ménages (hors tabac)	Août 2020	Août 2021
	104,34	106,21

N° Tarif	Nature de l'occupation	Tarifs 2021 en € H.T.	Tarifs 2022 en € H.T.	Unité (par an) sauf disposition contraire
<b>E</b>	<b>occupation Terre-plein portuaire</b>			
E1-1	tarif ordinaire	13,68	13,93	/ m <sup>2</sup>
E1-2	tarif ordinaire - Minimum de perception	132,67	135,05	/ m <sup>2</sup>
E2-1	tarif commercial	22,37	22,78	/ m <sup>2</sup>
E2-2	tarif commercial - Minimum de perception	262,26	266,96	/ m <sup>2</sup>
<b>F</b>	<b>Prestations de services</b>			
F1	forfait nettoyage des cales		2000,00	Forfait/prestation
<b>Gratuité et abattement</b>				
	La gratuité pourra être accordée dans les conditions et pour les motifs exposés à l'article L 2125-1 du CGPPP.			
<b>Redevance variable</b>				
	La Région prévoit la possibilité d'appliquer une part variable de redevance au vu du chiffre d'affaires du bénéficiaire d'une AOT en fonction d'une assiette et selon une fourchette haute et basse : - en deçà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires - au-delà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires			